



Le  
**« MANIFESTE »**  
pour une  
**« DIPLOMATIE SCIENTIFIQUE FRANCOPHONE »**

Adopté par la Conférence ministérielle au Caire le 26 octobre 2022

Conférence des Ministres en charge de  
l'enseignement supérieur et de la recherche dans  
l'espace scientifique francophone - organisée par l'AUF.  
Présenté publiquement au 18<sup>ème</sup> Sommet de la Francophonie  
à Djerba - 20 novembre 2022



L'AUF remercie tous les pays et gouvernements ayant officiellement confirmé leurs signatures et confirme que l'appel à signature est toujours ouvert, prière de nous contacter au :

**[rectorat@auf.org](mailto:rectorat@auf.org)**

# Sommaire

---

<b>PRÉAMBULE</b>	4
<b>LE MANIFESTE</b>	5
<b>I. DE LA DÉFINITION DU CONCEPT</b>	5
<b>II. DE LA DÉFINITION DES VALEURS</b>	5
<b>III. DE LA DÉFINITION DU CONTENU</b>	5
<b>III.1. DE LA NÉCESSITÉ D'UN PLAIDOYER COMMUN</b>	5
<b>III. 2. DE LA DÉFINITION DES MOYENS MOBILISABLES</b>	6
• Renforcer le réseautage politico-scientifique.	
• Contextualiser le contenu par une approche « standard - adaptée ».	
• Adopter une approche plus prospective.	
• Promouvoir davantage l'expertise scientifique francophone.	
• Assumer une discrimination positive solidaire.	
• Promouvoir la Francophonie scientifique dans un contexte plurilingue.	
• Adopter une démarche orientée résultat.	
<b>III. 3. DE LA DÉFINITION DES PRIORITÉS PARTAGÉES</b>	7
• Institutionaliser la mobilité des compétences francophones.	
• Valoriser les publications scientifiques francophones.	
• Normaliser la qualité des établissements scientifiques francophones.	
• Démocratiser le numérique éducatif.	
• Participer au développement de l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes.	
• Professionnaliser le corps enseignant et les diplômés.	
• Diffuser la culture de la médiation et la gestion de conflits.	
<b>IV- DE LA GOUVERNANCE POUR L'OPÉRATIONNALISATION DU « MANIFESTE »</b>	9

# Préambule

Face à la complexité croissante des défis mondiaux, les décideurs politiques ont de plus en plus besoin de recourir à l'avis expert des scientifiques (pandémie, climat, énergie, éducation, chômage, violence, contestation, migration, cybersécurité...). Ces défis du développement sont aujourd'hui le plus souvent globaux, multilatéraux et transfrontaliers.

Le développement durable et inclusif ne pourra être atteint que s'il est conçu mondialement. Cette convergence internationale des préoccupations sociétales doit favoriser les approches « gagnants-gagnants » et « non-idéologiques » aussi bien au niveau local, national, régional, qu'international.

Une convergence qui bénéficie à la fois aux scientifiques, avec la diversité de leurs apports, et aux politiques publiques, avec la diversité de leurs orientations. Une convergence qui bénéficie aussi bien aux pays du Sud, dont l'émergence exige un plus grand recours à la science, la technologie et l'innovation ; et aux pays du Nord, dont le développement est menacé par une complexité grandissante et l'aggravation des déséquilibres.

La diplomatie scientifique offre cet espace d'échange, de dialogue et d'interface entre les parties prenantes de cette problématique à savoir « les politiques et les diplomates » ; « les scientifiques en général et les chercheurs en particulier » et « l'écosystème éducatif et la société civile en général ».

4

L'espace francophone qui est celui d'une langue en partage, de valeurs communes, du respect de la diversité et souvent avec des liens historiques forts, ne se distingue pourtant pas encore par une forte coopération scientifique et encore moins par un alignement efficace des ressources de l'intelligence collective.

La mise en place d'une diplomatie scientifique francophone pourrait, par le savoir, valoriser l'interdépendance économique, politique, culturelle et parfois géographique de cet espace. Un espace où se côtoient des pays à majorité scientifique francophone et qui présentent de fortes ressemblances sous-régionales ; et des pays peu ou partiellement scientifiquement francophones qui aspirent à développer davantage leurs coopérations politico-scientifiques.

La genèse de ce projet a vu le jour lors de la 1<sup>ère</sup> semaine mondiale de la Francophonie scientifique organisée par l'AUF à Bucarest - Roumanie en septembre 2021. Lors de cet événement, les participants à la conférence des ministres en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche dans l'espace francophone (26 membres de gouvernements, l'OIF et l'AUF) ont collectivement et unanimement validé l'idée d'un « **Manifeste pour une diplomatie scientifique francophone** » et ont chargé l'AUF de la coordination des échanges pour aboutir à une version finale.

Ce Manifeste est donc une première à plus d'un titre, d'abord : c'est une 1<sup>ère</sup> édition portée par des décideurs politiques et soutenue par un réseau mondial d'universitaires ; ensuite, il est dédié à un espace mondial géopolitique bien identifié ; et enfin, centré sur l'apport des systèmes éducatifs et universitaires aux problèmes complexes de nos sociétés.

# Le Manifeste

## I- DE LA DÉFINITION DU CONCEPT

Nous entendons par une diplomatie scientifique francophone (DSF), la création d'un espace d'échange, de coopération, de plaidoyer et de solidarité active autour de la Francophonie scientifique. Deux objectifs majeurs de la DSF se distinguent : d'une part, la consolidation de la coopération scientifique au niveau de toute la chaîne de valeur éducative (primaire, secondaire, supérieur et formations professionnalisantes) par la mobilisation de tous les savoirs de l'espace francophone. Et d'autre part, le renforcement des liens et du cadre de travail, entre le politique et le scientifique. Ces deux objectifs concourent au développement des pays de l'espace francophone par la science, la technologie et l'innovation.

**Nous, membres de gouvernements, ayant des établissements d'enseignement supérieur et de recherche participants à l'espace scientifique francophone, déclarons, par le présent « Manifeste », soutenir le développement d'une diplomatie scientifique francophone (DSF).**

## II- DE LA DÉFINITION DES VALEURS

Nous défendons, ensemble, dans le cadre de la diplomatie scientifique francophone les valeurs suivantes :

- Le respect de la diversité des cultures et des langues,
- L'égalité des chances pour l'accès au savoir pour tous,
- La solidarité active pour un développement inclusif par le savoir,
- L'égalité entre les femmes et les hommes,
- Les considérations éthiques humaines et scientifiques,
- Le progrès par l'ouverture, la tolérance, la démocratie et le dialogue.

## III- DE LA DÉFINITION DU CONTENU

### III.1. DE LA NÉCESSITÉ D'UN PLAIDOYER COMMUN

Nous affirmons que la construction des politiques publiques dans l'espace francophone doit mieux intégrer qualitativement et quantitativement les travaux et l'expertise académiques ainsi que les résultats de la recherche. En effet, l'expertise scientifique :

- Peut être une force de proposition aux politiques publiques en valorisant l'apport des systèmes éducatifs et universitaires francophones ;
- A la capacité et les compétences pour contribuer à l'élaboration de solutions innovantes pour les nations participant à l'espace francophone ;
- Peut prendre part au développement inclusif nécessaire des pays de l'espace francophone dans un cadre multilatéral solidaire ;
- Peut intégrer et valoriser les savoirs endogènes, considérer toutes les cultures dans leurs diversités et originalités.

### III.2. DE LA DÉFINITION DES MOYENS MOBILISABLES

Nous nous engageons à mettre en place les moyens suivants pour une politique de diplomatie scientifique francophone efficace :

- **Renforcer le réseautage politico-scientifique**

La diplomatie scientifique francophone doit être un levier de la promotion des résultats de la recherche et de l'innovation hors des frontières dans une optique de partage entre les pays de l'espace. Or, l'espace scientifique francophone ne se limite pas à l'enceinte des universités ou des centres de recherche. Pour diffuser l'expertise et la qualité de la Francophonie scientifique, une **articulation entre l'enseignement supérieur et le réseau diplomatique** est nécessaire, notamment avec les attachés scientifiques des ambassades. Une articulation **entre l'enseignement supérieur et les décideurs politiques** est aussi nécessaire, notamment par la création de conseils scientifiques interdisciplinaires, inter-générationnels et interculturels à l'intérieur de l'espace francophone.

- **Contextualiser le contenu par une approche « standard - adaptée »**

À savoir, la prise en compte d'une **double nécessité** : d'une part, travailler pour une convergence des points de vue au sein de l'espace francophone sur les objectifs globaux de développement par le savoir, et d'autre part, assurer une contextualisation locale et/ou régionale indispensable à l'atteinte de ces objectifs, face à la grande diversité et aux besoins particuliers des systèmes éducatifs et universitaires en place (Cf. Livre blanc de la Francophonie scientifique - AUF, 2021).

- **Adopter une approche plus prospective**

Les décideurs politiques doivent se saisir davantage de ce que le monde académique est capable d'anticiper, notamment en matière d'évolutions éducatives, technologiques et scientifiques utiles au développement (internationalement et localement). La prospective est en effet très peu développée dans l'espace francophone. La nouvelle « **Académie internationale de la Francophonie scientifique** » créée par l'AUF, développera une veille scientifique et une série d'études prospectives qu'elle mettra à la disposition des signataires du Manifeste.

- **Promouvoir davantage l'expertise scientifique francophone**

L'entraide et le partage du savoir à l'intérieur de l'espace francophone passent par une plus grande **valorisation des experts scientifiques francophones**. La coordination entre l'AUF et les ministères signataires permettra d'affiner le travail de recensement et de mettre à jour les bases de données de l'expertise francophone. La mobilisation de cette expertise permettra aux ministères et aux chancelleries de solliciter des scientifiques aptes à éclairer les débats régionaux et/ou internationaux.

- **Assumer une discrimination positive solidaire**

Dans la mesure du possible, la diplomatie scientifique francophone devra **soutenir collectivement** des pays en crise, des zones isolées particulièrement défavorisées et plus généralement encourager toutes les inclusions, et notamment l'égalité femmes/hommes dans les systèmes éducatifs et universitaires.

- **Promouvoir la francophonie scientifique dans un contexte plurilingue**

La langue française en partage de l'espace francophone doit cohabiter sereinement avec les autres langues de l'espace. Les documents produits dans le cadre de la diplomatie scientifique francophone peuvent prévoir des **traductions multilingues** dans les autres langues internationales de l'espace.

- **Adopter une démarche orientée résultat**

L'espace francophone scientifique est parfois décrit comme étant bureaucratique et théorique, privilégiant les procédures (dans son fonctionnement) et le savoir fondamental (dans ses productions) au détriment du **pragmatisme** et de l'efficacité des **actions**. Tout en respectant les valeurs énoncées, ce Manifeste encourage toutes les parties prenantes à s'orienter collectivement vers l'atteinte des objectifs de développement et l'amélioration de l'efficacité de nos systèmes éducatifs et universitaires francophones.

### III.3. DE LA DÉFINITION DES PRIORITÉS PARTAGÉES

Nous définissons les **priorités d'actions** de la diplomatie scientifique francophone comme suit (des priorités qui peuvent évoluer en concertation avec les signataires du Manifeste) :

- **Institutionnaliser la mobilité des compétences francophones**

La réussite du réseautage et de la mobilisation de l'expertise de l'espace francophone se fera sous certaines conditions :

- **Instaurer des conventions institutionnelles multilatérales**

La mobilité des chercheurs, qui représente l'un des principaux moyens pour renforcer les échanges scientifiques dans l'espace francophone, se fait souvent dans un cadre d'échanges bilatéraux, ou même individuels, voire informels. Il n'y a pas assez de conventions multilatérales de grandes envergures en dehors de l'excellent programme européen ERASMUS+. Toutefois, du fait de sa nature, les flux de ce programme sont essentiellement entre pays européens ou du Sud vers le Nord et pas forcément francophones. Il convient de mettre en place des ententes institutionnelles dans l'espace francophone entre les réseaux universitaires, les réseaux diplomatiques, les institutions publiques et les organisations internationales.

- **Inverser les flux de la mobilité scientifique francophone**

Aussi bien pour les enseignants-chercheurs, que pour les étudiants, des réflexions et des dispositifs doivent être mis en place pour créer plus de flux entre pays du Sud et du Nord vers le Sud. Ce rééquilibrage des flux permettra aux parties prenantes de l'espace francophone scientifique d'augmenter leur collaboration, de mieux se connaître et de moins dépendre de programmes peu adaptés aux particularités de l'espace.

- **Inventer de nouveaux modes de financement**

Il convient de s'engager au développement, en même temps, de mécanismes pour un meilleur accès aux financements internationaux (ex. Consortium...) et des dispositifs internes dédiés à l'espace francophone, en mutualisant les ressources internes

(même faibles dans un premier temps) pour amorcer l'institutionnalisation et l'inversion des flux de mobilité.

- **Traiter la question de la fuite des cerveaux**

Plusieurs pays du Sud souffrent d'un paradoxe entre d'un côté, le manque de compétences localement, et de l'autre, un départ parfois massif des compétences vers le Nord. Dans l'espace francophone, il arrive parfois que certains mécanismes de mobilité favorisent la déconnexion des compétences de leur pays d'origine. La mobilité est un droit individuel indispensable et une nécessité absolue pour développer les échanges scientifiques. Toutefois, certains pays émergents n'arrivent pas toujours à offrir des conditions de vie ou de travail nécessaires pour pouvoir retenir les meilleurs. La solution pour atténuer ce phénomène inquiétant est double: premièrement, développer des niches d'excellence dans des disciplines/secteurs où on peut rapidement obtenir des avantages compétitifs, notamment dans le cadre des programmes de coopération, et donc retenir les compétences ; deuxièmement, renforcer le réseautage de la diaspora scientifique francophone, un renforcement qui donne l'opportunité, à ceux qui partent, et c'est leur droit, de rester en contact avec leurs pays d'origine et l'espace scientifique francophone, via les conventions institutionnelles.

- **Valoriser les publications scientifiques francophones**

Les publications scientifiques en français sont à la fois insuffisantes en nombre pour permettre aux enseignants-chercheurs de publier et de progresser dans leur carrière et peu visibles en raison d'un manque de référencement dans les grandes bases de données internationales. Cette situation pousse les chercheurs francophones à publier en d'autres langues. Percevoir l'espace francophone comme un espace innovant et à la pointe des évolutions nécessite une meilleure **découvrabilité** de ce qui existe en matière de production scientifique et une plus grande **valorisation de la recherche**, notamment par un soutien aux revues scientifiques francophones, lesquelles sont souvent méconnues à l'échelle internationale.

• **Normaliser la qualité des établissements scientifiques francophones**

L'augmentation des échanges et de la coopération entre établissements de l'espace francophone passe obligatoirement par un **rapprochement des normes de qualité**. Or, plusieurs critères de classement et d'accréditation à l'échelle mondiale ne sont pas adaptés aux spécificités du monde académique francophone. Cette situation pénalise la visibilité de certaines d'établissements universitaires et donc leur attractivité et leur capacité à mobiliser des ressources humaines et financières. Pour sortir de cette spirale négative, il faut œuvrer collectivement pour harmoniser la gouvernance universitaire, améliorer le niveau de l'approche assurance-qualité, et **promouvoir sur le plan international des labélisations et des accréditations plus adaptées** aux réalités de l'espace francophone scientifique.

• **Démocratiser le numérique éducatif**

Cette nécessité a été largement renforcée par la pandémie mondiale, car la mise en œuvre rapide et précipitée de solutions pédagogiques numériques a donné des résultats contrastés. Dans ce domaine, l'espace scientifique francophone peut offrir plusieurs partages d'expériences afin de développer des modèles de **formation plus flexibles, plus connectés**, par la création d'**universités virtuelles** et le développement de l'**enseignement à distance** dans les universités classiques. En effet, la forme hybride s'impose de plus en plus comme la norme. Il faut par conséquent s'y préparer. Aussi, la deuxième grande préoccupation numérique de l'espace francophone concerne la mise en réseaux des acteurs à travers des **plateformes numériques francophones collaboratives** qui favorisent les échanges entre chercheurs, formateurs et apprenants... qui facilitent l'accès à des ressources bibliographiques francophones numérisées, notamment par les droits d'accès, et qui permettent la mutualisation de toutes les ressources.

• **Participer au développement de l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes**

Le chômage des jeunes en général, et celui des diplômés du supérieur en particulier, constitue un fléau important dans plusieurs

pays de l'espace francophone. Considérer l'université comme un partenaire clé pour le développement économique et social des sociétés, signifie la soutenir pour devenir plus ouverte sur son environnement, notamment économique, et pour mettre en œuvre une démarche entrepreneuriale pour la population estudiantine. Cette démarche ne peut régler les problèmes de chômage structurel, dans des pays où le tissu industriel et de services est encore insuffisant, mais peut augmenter l'employabilité des jeunes porteurs d'un diplôme universitaire. Il s'agit de collaborer sur plusieurs leviers :

- **Le renouvellement des curricula et la reconception du contenu des formations :**  
Notamment pour faciliter l'acquisition des savoir-faire et savoir-être complémentaires à leurs formations techniques demandées par les employeurs.

- **La promotion de nouvelles formes d'entrepreneuriat-étudiant :**  
Développer des formations à l'esprit entrepreneurial pour tous puis sélectionner, parmi eux, les meilleurs profils pour une incubation vers la création d'entreprise.

- **La multiplication des structures de soutien à l'emploi intégrées dans le monde universitaire :**  
La multiplication de ces structures permettant un partage d'expériences entre les établissements du supérieur ayant des centres de formations et des cellules d'aide à l'emploi est fortement recommandée.

- **Le référencement des métiers et des formations :**  
L'espace scientifique francophone doit lancer un référencement complet à la fois des besoins en compétences-métiers et des formations existantes, notamment les filières porteuses d'emplois. Ce type d'étude qui confronte l'offre pédagogique aux besoins du tissu socio-économique est indispensable.



- **Professionaliser le corps enseignant et les diplômés**

La réussite d'une diplomatie scientifique francophone passe aussi par le développement professionnel des enseignantes et des enseignants, du primaire au supérieur (des formations tout au long de la vie et des formations continues). En effet, la qualité de l'éducation et de la transmission du savoir passe par la **formation des formateurs**. Ces derniers doivent être en mesure de s'appuyer sur les récents résultats de la recherche en éducation, en didactique des disciplines, en TICE pour faciliter l'innovation pédagogique et l'amélioration de l'apprentissage des élèves et des étudiants. La professionnalisation des diplômés francophones est aussi un défi majeur dans la sphère scientifique aujourd'hui. Cet objectif touche par exemple : la formation continue, les certifications professionnelles, les formations courtes adaptées aux besoins du monde socio-économique... Cette démarche d'amélioration continue des **compétences professionnelles** participe à l'amélioration de l'attractivité du système éducatif et universitaire francophone dans le monde.

- **Diffuser la culture de la médiation et la gestion de conflits**

Les crises multidimensionnelles (politique, économique, sécuritaire...) à répétition dans l'espace francophone renforcent les inégalités et réduisent l'effet du privilège des valeurs partagées qui sont l'expression d'une foi dans une Francophonie plurielle et solidaire. La diplomatie scientifique doit œuvrer pour la renaissance d'un espoir envers un espace commun médiateur et atténuateur de crises. La diffusion de cette culture de la médiation par le dialogue et de la gestion de conflits par l'acceptation de l'avis et de l'avis contraire sans agressivité, ne pourra se faire à grande échelle qu'à travers les systèmes éducatifs et universitaires. Exclure la jeunesse de ce processus comporte un risque de plus en plus grand de la voir se retourner contre nos sociétés, de s'engager dans la voie du désespoir et de la violence.

#### IV- DE LA GOUVERNANCE POUR L'OPÉRATIONNALISATION DU « MANIFESTE »

Nous nous engageons à **pérenniser la Conférence des ministres** en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche dans l'espace francophone scientifique comme un lieu d'échange et de concertation pour une orientation commune ayant le **Manifeste comme feuille de route**.

- **Institutionnaliser la Conférence ministérielle annuelle**

L'AUF est chargée d'assurer le **secrétariat permanent** de cette conférence. La **présidence** est assurée chaque année par le ministre du pays hôte.

- **Éligibilité**

Sont éligibles pour participer à la Conférence ministérielle à huis clos : les membres des gouvernements en charge de l'enseignement supérieur et/ou de la recherche ayant des établissements membres à l'AUF ; la présidence et la direction générale de l'AUF ; et la/le Secrétaire Général(e) de la Francophonie ou l'administrateur(trice) de l'OIF.

- **Invitation**

Sont invités aux travaux de la Conférence ministérielle les secrétariats généraux de la CONFEMEN et la CONFÉJES et tout autre organisme ou personnalité que les membres permanents de la Conférence jugeront utiles aux débats.

- **Gérer la Conférence ministérielle par une approche co-construite, itérative et consensuelle**

L'AUF est chargée de préparer l'ordre du jour, les comptes rendus et de tenir et diffuser les documents validés par la Conférence. Toute étude ou mobilisation nécessaire à la mise en place de la politique de diplomatie scientifique francophone pourrait être commandée par la Conférence à l'AUF.

- **Inscrire la Conférence ministérielle dans une programmation pluriannuelle**

Les ministères ont besoin de prévoir, de déterminer des objectifs et des moyens, de définir un processus de suivi-évaluation de leurs actions et décisions dans la durée.

**En foi de quoi, nous, membres de gouvernements et acteurs de la Francophonie, signons et soutenons les objectifs (Plaidoyers, moyens et priorités) du présent Manifeste pour une diplomatie scientifique francophone et nous engageons à favoriser sa mise en œuvre.**

Édité au Caire en octobre 2022.

Conférence ministérielle du 26 octobre 2022

10



© AUF - Ithiel Kotin-Dofontien

« Manifeste » pour une « diplomatie scientifique francophone » - Le Caire, le 26 octobre 2022

**Les signataires en présentiel (Extrait)**

S.E.Mme Emmanuel  
née Adouki  
Delphine Édith



Ministre de l'Enseignement  
supérieur, de la Recherche  
et de l'Innovation  
technologique - Congo

S.E.M Diawara  
Adama



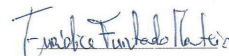
Ministre de l'Enseignement  
supérieur et de la Recherche  
scientifique - Côte d'Ivoire

S.E.M Hang  
Chuon Naron



Ministre de l'Éducation, de la  
jeunesse et des Sports-Cambodge

S.E.Mme Monteiro  
Euridice



Secrétaire d'Etat pour  
l'Enseignement Supérieur- Ca

S.E.M Syssa-Magalé Jean  
Laurent



Ministre de l'Enseignement  
supérieur, de la Recherche  
scientifique et de l'Innovation  
technologique - République  
centrafricaine

S.E.M Tangara Mamadou



Ministre des Affaires  
étrangères, de la  
coopération internationale  
et des gambiens à  
l'étranger - Gambie

S.E.M Ayman Ashour  
Mohamed



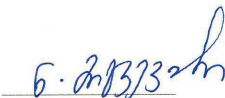
Ministre de l'Enseignement  
supérieur et de la Recherche  
scientifique - Égypte

S.E.M Mougouama-Daouda  
Patrick



Ministre de l'Enseignement  
Supérieur, de la Recherche  
Scientifique, du Transfert de  
Technologies, de la Culture et des  
Arts. - Gabon

S.E.Mme Mitskevich Nunu



Vice-Ministre de l'éducation et de la  
science - Géorgie

S.E.Mme Dre Diaka Sidibé



Ministre de l'Enseignement  
supérieur, de la Recherche  
scientifique et de l'Innovation -  
République de Guinée

S.E.M M'Bunde Timoteo



Ministre de l'Enseignement supérieur  
- Guinée-Bissau

S.E.M El Halabi  
Abbas Selim



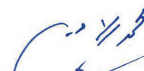
Ministre de l'Éducation et de  
l'Enseignement Supérieur-  
Liban

S.E.M Manigat  
Nesmy



Ministre de l'Éducation  
nationale et de la  
Formation professionnelle -  
Haïti

S.E.M Mohamed Lemine  
Ould Aboyé Ould Cheikh  
Hadrani



Ministre de l'enseignement  
supérieur et de la  
recherche scientifique -  
Mauritanie

S.E.M Topala Anatolie



Ministre de l'Éducation et de  
la Recherche - République de  
Moldova

S.E.M Miraoui Abedellatif



Ministre de l'Enseignement  
supérieur, de la Recherche  
scientifique et de  
l'Innovation - Maroc

S.E.M Djibo  
Mamadou



Ministre de  
l'Enseignement Supérieur,  
de la Recherche et de  
l'Innovation - Niger

S.E.M Boukthir  
Moncef



Ministre de l'Enseignement  
Supérieur et de la  
Recherche Scientifique de la  
Tunisie - Tunisie

S.E.Mme Scepanovic Biljana  
Moncef



Ministre des sciences et du  
développement  
technologique-Montenegro

S.E.M Montpetit  
Geoffroi



Administrateur de  
l'Organisation  
Internationale de la  
Francophonie (OIF)

S.E.M Khalbous Slim



Recteur Agence universitaire de  
la francophonie (AUF)

S.E.M Cîmpeanu Sorin Mihai



Président de l'Agence  
Universitaire de la  
Francophonie (AUF)



[www.auf.org](http://www.auf.org)